

Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité d'Hébertville-Station

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2021

Le conseil de la municipalité d'Hébertville-Station siège en séance ordinaire ce lundi 3 mai 2021 à 19 h 30 à huis clos par voie de vidéoconférence sous la présidence de monsieur le maire Réal Côté.

Présents : M. Réal Côté, Maire
Mme Valérie Villeneuve, conseillère # 1
M. Robin Côté, conseiller # 2
Mme Mélissa Tremblay, conseillère # 3
M. Pascal Vermette, conseiller # 5
M. Michel Claveau, conseiller # 6

Formant quorum.

Absence avec motivation : monsieur Hamid Benouanass, conseiller # 4.

Assiste également à la séance : madame Marie-Ève Roy, directrice générale.

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

2. ADMINISTRATION

- 2.A) *Acceptation du huis clos;*
- 2.B) *Lecture et acceptation de l'ordre du jour;*
- 2.C) *Exemption de la lecture des procès-verbaux, séances ordinaires du 6 avril 2021 & du 19 avril 2021;*
- 2.D) *Adoption des procès-verbaux, séances ordinaires du 6 avril 2021 & 19 avril 2021.*

3. DROIT DE PAROLE

4. RÉOLUTIONS

- 4.A) *Projet de réfection rues Duchesne et Sainte-Anne – Acceptation du certificat de fin des travaux 2019;*
- 4.B) *Décompte #5 projet de réfection rues Duchesne et Sainte-Anne – Libération de la retenue définitive;*
- 4.C) *Marquage de chaussée – Octroi du contrat;*
- 4.D) *Développement domiciliaire de la rue Moreau – Promesse d'achat d'immeubles;*
- 4.E) *Maire suppléant.*

5. DON ET SUBVENTION

Aucune demande.

6. URBANISME

- 6.A) *Demande de dérogation mineure 2021-040 concernant la propriété du 900, rue Saint-Wilbrod.*

7. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

8. LISTE DES COMPTES

9. CORRESPONDANCE

9.A) *Municipalité d'Hébertville – Entente intermunicipale en matière d'implantation de compteurs d'eau;*

9.B) *Municipalité de Larouche – Entente intermunicipale en matière d'implantation de compteurs d'eau.*

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

À 19 h 30, monsieur le maire Réal Côté préside l'assemblée, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue.

2. ADMINISTRATION

2.A) **ACCEPTATION DU HUIS CLOS**
R.9074.05.2021

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 596-2021 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle, soit jusqu'au 7 mai 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence ou vidéoconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par madame la conseillère Valérie Villeneuve et résolu unanimement;

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en présentiel.

2.B) **LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
R.9075.05.2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté.

2.C) **EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCES ORDINAIRES DU 6 AVRIL 2021 & 19 AVRIL 2021**
R.9076.05.2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par madame la conseillère Mélissa Tremblay et résolu unanimité des membres présents;

QUE l'exemption de la lecture des procès-verbaux des séances ordinaires du 6 avril 2021 & 19 avril 2021 soit acceptée.

2.D) **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCES ORDINAIRES DU 6 AVRIL & 19 AVRIL 2021**
R.9077.05.2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'adoption des procès-verbaux, séances ordinaires du 6 avril & 19 avril 2021 soit acceptée.

3. DROIT DE PAROLE

4. RÉOLUTIONS

4.A) **PROJET DE RÉFECTION RUES DUCHESNE ET SAINTE-ANNE – ACCEPTATION DU CERTIFICAT DE FIN DES TRAVAUX 2019**
R.9078.05.2021

CONSIDÉRANT QUE notre firme d'ingénieurs au dossier Tetra Tech a émis un certificat de fin de travaux effectués pour la réfection 2019 des rues Duchesne et Sainte-Anne phase I;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mélissa Tremblay appuyé par madame la conseillère Valérie Villeneuve et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'ACCEPTER le certificat de fin de travaux de 2019 de la réfection des rues Duchesne et Sainte-Anne phase I.

4.B) **DÉCOMPTE #5 PROJET DE RÉFECTION RUES DUCHESNE ET SAINTE-ANNE – LIBÉRATION DE LA RETENUE DÉFINITIVE**
R.9079.05.2021

CONSIDÉRANT QUE notre ingénieur au dossier a recommandé la demande de paiement #5 constituant la libération de la retenue définitive pour les travaux effectués en 2019 pour la réfection des rues Duchesne et Sainte-Anne.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QU'un chèque au montant de 37 788,84 \$, incluant les taxes, soit émis à l'entrepreneur général, Les Excavations G. Larouche.

4.C) **MARQUAGE DE CHAUSSÉE – OCTROI DU CONTRAT**
R.9080.05.2021

ATTENDU QUE la MRC de Lac-Saint-Jean-Est devait procéder à un appel d’offres sur invitation en avril 2021 concernant le lignage des rues sur le secteur des municipalités intéressées de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est;

ATTENDU QU’en raison du contexte de la COVID-19, la MRC de Lac-Saint-Est a proposé de favoriser le fournisseur régional et de ne pas effectuer d’appel d’offres sur invitation;

ATTENDU QUE la MRC a obtenu l’accord de toutes les municipalités concernées par ladite proposition;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par madame la conseillère Mélissa Tremblay et résolu à l’unanimité des membres présents;

QUE le contrat soit octroyé à l’entreprise Signalisation Inter-Lignes pour un montant de 4 315,01 \$ taxes incluses pour la municipalité.

4.D) **DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DE LA RUE MOREAU – PROMESSE D’ACHAT D’IMMEUBLES**
R.9081.05.2021

CONSIDÉRANT le développement domiciliaire de la rue Moreau;

CONSIDÉRANT l’intérêt de la compagnie 9387-9795 Québec inc. sous le nom de Pearl Construction a procédé à une promesse d’achat d’immeubles sur ladite rue pour la construction de jumelés.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Valérie Villeneuve appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l’unanimité des membres présents;

D’ACCEPTER de procéder à la signature d’une promesse d’achat d’immeubles avec l’entreprise PEARL CONSTRUCTION pour la construction de jumelés sur la rue Moreau.

QUE monsieur le maire Réal Côté et la directrice générale madame Marie-Ève Roy puissent signer au nom de la municipalité.

4.E) **MAIRE SUPPLÉANT**
R.9082.05.2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Michel Claveau et résolu à l’unanimité des membres présents;

QUE monsieur le conseiller Robin Côté soit mandaté comme maire suppléant pour la période du 5 mai 2021 au 6 novembre 2021.

5. DON ET SUBVENTION

Aucune demande.

6. URBANISME

6.A) **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2021-040 CONCERNANT LA PROPRIÉTÉ DU 900, RUE SAINT-WILBROD R.9083.05.2021**

CONSIDÉRANT QUE madame Émilie Roberge et monsieur Dave Girard, propriétaire de la propriété du 900 rue Saint-Wilbrod, sollicitent une dérogation mineure au règlement de zonage n° 2004-04 afin d'autoriser la construction d'un garage;

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste à la construction d'un garage de 52,03 mètres carrés en cours latérale;

CONSIDÉRANT QUE la propriété comporte déjà 93.1 mètres carrés de superficie de bâtiment accessoire;

CONSIDÉRANT QUE la superficie totale permise pour l'ensemble des bâtiments accessoires est de 110 mètres carrés pour cette propriété;

CONSIDÉRANT QUE la superficie totale projetée pour l'ensemble des bâtiments accessoires passera à 145,13 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE le projet comporte une grande superficie excédentaire à la réglementation actuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

DE REFUSER la dérogation mineure qui vise à autoriser la construction d'un garage de 52,03 m² qui augmentera la superficie totale occupée par les bâtiments accessoires à 145,13 m² au lieu de 110 m² tel que prescrit à l'article 5.5.1.1 du règlement de zonage numéro 2004-04.

7. **AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

8. **Liste des Comptes**
R.9084.05.2021

PAYABLES AVRIL 2021	
Nom	Montant
AFFICHES MARCUS LETTRAGE ENR.	180.00
ARLPH SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	30.00
ASSOCIATION DES DIRECTEURS	228.80
BELL MOBILITÉ	166.47
BUMPER TO BUMPER	75.61
CAISSE POP DES CINQ-CANTONS	2 317.92
CAMPING QUÉBEC	288.23
CANADIEN NATIONAL	326.50
COGECO CÂBLE	57.59
CONSTRUCTION DE L'AVENIR	10 826.36
ÉPICERIE MARCHÉ DE LA GARE	31.70
FABIEN DEVIN	600.00
FORGESCOM	150.98
GARAGE JEAN-GUY PERRON	1 042.85

GRAPHISCAN	507.04
GROUPE ENVIRONNEX	613.97
HEBDRAULIQUE INC.	306.79
HYDRO QUÉBEC	7 617.86
ISABELLE FORTIN	516.64
JANICK BERGERON	268.99
LA POPOTE ROULANTE DES CINQ CANTONS	2 500.00
MARIE-ÈVE ROY	78.27
MARTEL FLEURISTE INC.	114.98
MINISTÈRE DU REVENU	13 035.54
MRC LAC-ST-JEAN-EST	12 504.41
NUTRINOR	28.70
NUTRINOR ENERGIES	1 179.73
PASCAL VOYER	16.74
PREMIÈRE IMPRESSION	648.46
PRODUITS BCM LTÉE	1 103.43
PRODUITS DE SUNCOR ENERGIE S.E.N.C.	629.21
PRODUITS D'ENTRETIEN BOILY	443.57
PRO-GESTION	1 288.35
PROMAX NETTOYEUR INDUSTRIEL	88.30
PROPANE MM (NUTRINOR)	491.11
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	1 393.04
RÉGIS DION	135.65
REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS	210.00
REVENU CANADA	5 168.70
RONA LE RÉGIONAL D'ALMA	23.66
SÉCUOR	32.18
SIGNIS INC.	177.06
SIMARD BOIVIN LEMIEUX	574.88
SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	3 550.25
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNI.	200.00
TEST-AIR (9271-9962 QUÉBEC INC.)	8 091.37
TRAVAIL DE MILIEU SECTEUR SUD	2 127.00
VALMO ÉLECTRIQUE	1 362.45
VISA DESJARDINS	201.85
YVON FORTIN	17.24
SOUS-TOTAL	83 570.43
SALAIRES NETS	25 103.13
GRAND TOTAL	108 673.56

Il est proposé par madame la conseillère Valérie Villeneuve appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la liste des comptes à payer soit approuvée.

9. CORRESPONDANCE

9.A) MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE – ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE D'IMPLANTATION DE COMPTEURS D'EAU

L'information est diffusée.

9.B) **MUNICIPALITÉ DE LAROCHE – ENTENTE
INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE D'IMPLANTATION DE
COMPTEURS D'EAU**

L'information est diffusée.

10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

11. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
R.9085.05.2021**

Monsieur le conseiller Pascal Vermette propose de lever la présente séance à 19 h 55.

Monsieur Réal Côté,
Maire

Madame Marie-Ève Roy,
Directrice générale